



Commune de NOTRE DAME DE BELLECOMBE
(Hors agglomération)
D218B du PR 25+0040 au PR 25+0220 (NOTRE DAME DE
BELLECOMBE)

Arrêté temporaire n° 25-AT-2239
Portant réglementation de la circulation

Le Président du Conseil départemental de la Savoie

Vu le Code général des collectivités territoriales et notamment les articles L. 3221-4 et L. 3221-5

Vu le Code de la route et notamment l'article R. 411-8

Vu le Code de la voirie routière

Vu le Code général de la propriété des personnes publiques

Vu l'Instruction interministérielle sur la signalisation routière et notamment le livre 1, 4ème partie, signalisation de prescription

Vu l'arrêté du Président du Conseil Départemental de la Savoie en date du 30 juin 2025 relatif aux délégations de signature

Vu la demande de GRAMARI SAS - l.leccia@gramari.fr

CONSIDÉRANT que des travaux de sécurisation d'un poteau Enedis et de la pose d'éléments rendent nécessaire de réglementer la circulation, afin d'assurer la sécurité des usagers, sur la D218B

A R R È T E

ARTICLE 1 :

À compter du 12/11/2025 et jusqu'au 28/11/2025, la circulation est alternée par feux, sur une longueur maximum de 500 mètres, sur la D218B du PR 25+0040 au PR 25+0220 (NOTRE DAME DE BELLECOMBE) situés hors agglomération.

ARTICLE 2 :

La signalisation réglementaire conforme aux dispositions de l'Instruction Interministérielle sur la signalisation routière sera mise en place par le demandeur : GRAMARI SAS - BP 44 - 145 avenue des Raches - 74190 PASSY (Monsieur Lucas LECCIA).

ARTICLE 3 :

Les dispositions définies par le présent arrêté prendront effet le jour de la mise en place de la signalisation. Elles annulent et remplacent toutes les dispositions contraires antérieures.

ARTICLE 4 :

Monsieur le Président du Conseil départemental de la Savoie et le Commandant du Groupement de gendarmerie de la Savoie sont chargés de l'exécution du présent arrêté qui sera publié et affiché conformément à la réglementation en vigueur.

Fait à UGINE,

Pour le Président du Conseil départemental et par délégation,

**L'Adjoint au Directeur de la Maison Technique du Département
Albertville-Ugine**

#signature1#



Demande d'arrêté de police de la circulation

Code de la route L411-1 à L411-7
Code général des collectivités territoriales L2213-1 à L2213-6.1

803281141



N° 14024*01

Gestionnaires des réseaux routiers

Le demandeur

Particulier Service public Maître d'œuvre ou conducteur d'opération Entreprise

Nom : LECCIA Prénom : Lucas

Dénomination : GRAMARI - Passy Déclarant Représenté par :

Adresse Numéro : Extension : Nom de la voie : TSA 70011 - CHEZ SOGELINK

Code postal 6 9 1 3 4 Localité : DARDILLY CEDEX Pays : France

Téléphone 0 6 6 6 1 9 2 6 0 8 Indiquez l'indicatif pour le pays étranger : _____

Courriel : gramari-passy-d@demat.sogelink.fr

Si le bénéficiaire est différent du demandeur

Nom : Prénom :

Adresse Numéro : Extension : Nom de la voie :

Code postal _____ Localité : Pays :

Téléphone _____ Indiquez l'indicatif pour le pays étranger : _____

Courriel :

Localisation du site concerné par la demande

Voie concernée : Autoroute n° Route nationale n° Route départementale n° Voie communale n°

Hors agglomération En agglomération

Point de Repère (PR) routier d'origine d'application : + Point de Repère (PR) routier de fin d'application : +

Adresse Numéro : Extension : Nom de la voie : D218B - Route du Mont-Rond

Code postal 7 3 5 9 0 Localité NOTRE DAME DE BELLECOMBE

Nature et date des travaux

Permission de voirie antérieure : Oui Non Si oui indiquer la référence :

Description des travaux : Du 12/11 au 14/11 => Intervention au bord de la RD218B pour sécurisation d'un poteau ENEDIS

Du 26/11 au 28/11 => Intervention au bord de la RD218B pour poses d'éléments

N° de chantier délivré par la Collectivité⁽⁰⁾ :

Date prévue de début des travaux : 1 2 1 1 2 0 2 5 Durée des travaux (en jours calendaires) : 2 0

Réglementation souhaitée

Durée de la réglementation (en jours calendaires) : 2 0 Date de début de réglementation 1 2 1 1 2 0 2 5

Restriction sur section courante Restriction sur bretelles

Sens de circulation concerné : Deux sens de circulation Sens des Points de Repères (PR) croissants

Sens des Points de Repères (PR) décroissants Fermeture à la circulation

Basculement de circulation sur chaussée opposée

Circulation alternée : Par feux tricolores

Manuellement

Restriction de chaussée :

Neutralisation de la bande d'arrêt d'urgence (BAU) Empietement sur chaussée largeur de voie maintenue _____

Suppression de voie nombre de voie(s) supprimée(s) _____

⁽⁰⁾ N° délivré par la Collectivité lorsque vous avez déclaré votre intention de réaliser des travaux. Exemple : N° Lyvia pour Lyon Métropole

Interdiction de :**Circuler**

Véhicules légers
poids lourds

Stationner

véhicules légers
poids lourds

Dépasser

véhicules légers
poids lourds

Vitesse limitée à : _____ km/h

Itinéraire de déviation (*à préciser par sens*) :

Autres prescriptions :

La pose, le maintien ou le retrait de la signalisation spécifique au chantier sont effectués par :Le demandeur Une entreprise spécialité

Nom : Prénom :

Dénomination : Représenté par :

Adresse Numéro : Extension : Nom de la voie :

Code postal _____ Localité : Pays :

Téléphone _____ Indiquez l'indicatif pour le pays étranger : _____

Courriel :

Pièces jointes à la demande

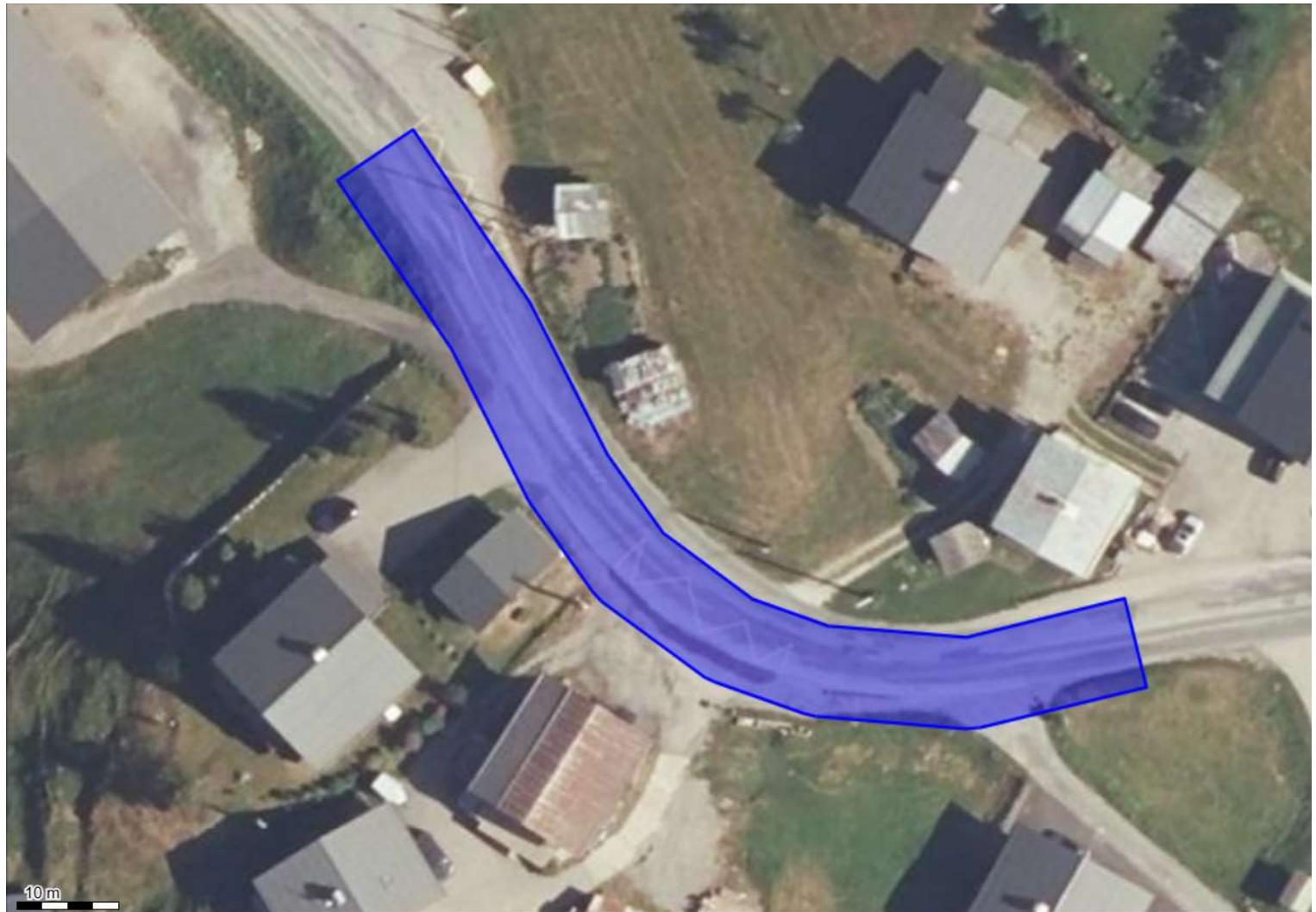
Afin de faciliter la compréhension et l'instruction du dossier, la demande d'arrêté est accompagnée d'un dossier comprenant :

Une notice détaillée avec notamment l'évaluation de la gêne occasionnée au usagers Plan de situation 1/10 ou 1/20 000^{ème} Plan des travaux 1/200 ou 1/ 500^{ème} Schéma de signalisation Itinéraire de déviation 1/2 000 ou 1/5 000^{ème} J'atteste de l'exactitude des informations fournies

Fait à : DARDILLY CEDEX Le : 0 5 1 1 2 0 2 5

Nom : LABROSSE Prénom : Marie Qualité :





Système géodésique : WGS 84
EPSG : 4326

Emprise au format GML :

```
<gml:MultiPolygon xmlns:gml='http://www.opengis.net/gml' srsName='EPSG:4326'><gml:polygonMember><gml:Polygon><gml:outerBoundaryIs><gml:LinearRing><gml:coordinates>6.53037683,45.80481358 6.53047356,45.80468118 6.53047783,45.80467624  
6.5305547,45.80460022 6.5305677,45.80459098 6.53069642,45.80452493 6.53071138,45.8045194 6.53082222,45.80449198  
6.53083672,45.8044898 6.53102803,45.80447858 6.5310466,45.80447959 6.53120036,45.80450576 6.53125657,45.80451533  
6.53122912,45.80459371 6.53102832,45.80455953 6.53085388,45.80456975 6.53075814,45.80459344 6.53064387,45.80465206  
6.5305748,45.80472037 6.53047835,45.80485239 6.53047478,45.80485662 6.53036035,45.80497501 6.53032802,45.80500847  
6.53023204,45.80496339 6.53037683,45.80481358</gml:coordinates></gml:LinearRing></gml:outerBoundaryIs></gml:Polygon></gml:  
polygonMember></gml:MultiPolygon>
```

Polygone 1

```
(45.804814 6.530377);(45.804681 6.530474);(45.804676 6.530478);(45.804600 6.530555);(45.804591 6.530568);(45.804525 6.530696);  
(45.804519 6.530711);(45.804492 6.530822);(45.804490 6.530837);(45.804479 6.531028);(45.804480 6.531047);(45.804506 6.531200);  
(45.804515 6.531257);(45.804594 6.531229);(45.804560 6.531028);(45.804570 6.530854);(45.804593 6.530758);(45.804652 6.530644);  
(45.804720 6.530575);(45.804852 6.530478);(45.804857 6.530475);(45.804975 6.530360);(45.805008 6.530328);(45.804963 6.530232);  
(45.804814 6.530377);
```